



livron-sur-drome.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Livron-sur-Drôme, le 21 février 2023

Mesdames et Messieurs les membres
du CONSEIL MUNICIPAL

Direction Générale

Objet : Séance du Conseil

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal, qui se tiendra le :

Lundi 27 février 2023 à 18h30 - Hôtel de Ville (salle Signoret)

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2023
- Projets de délibérations soumis au vote :

1 - Mise en conformité des périmètres de protection d'eau potable – procédure d'enquête publique – Captage Couthiol, territoire de la commune de Livron-sur-Drôme. Rapporteur : Jean-François Faure

2 - Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Les Optimales de Livron ». Rapporteur : Nathalie Mantonier

3 - Convention de déplacement des réseaux AEP / EU / Irrigation hors proximité du giratoire RD 86. Rapporteur : Jean-François Faure

4 - Convention d'utilisation des équipements sportifs mis à la disposition du collège dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS) entre le département de la Drôme, le collège Anne Cartier, et la commune de Livron-sur-Drôme. Rapporteur : Anne-Lise Viallon

5 - Adhésion de la commune de Livron-sur-Drôme à l'ANDES (Association Nationale des élus en charge du Sport). Rapporteur : Anne-Lise Viallon

6 - Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 : rapporteur : Monsieur le Maire

- Questions diverses

Sous réserve de contraintes techniques éventuelles, la séance du Conseil municipal est retransmise en direct par le biais du support numérique ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=MF3NVFrtDs0>

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**P°/Le Maire empêché,
Nathalie MANTONNIER,
Première Adjointe,**

